



CSE-Central GRDF du 8 juillet 2020

2. Résolution CGT sur le REX EOAI

La mise en place du projet EOAI a profondément déstructuré les cœurs de métiers de GRDF.

Cette restructuration a tiré l'entreprise vers le bas en lui faisant perdre des compétences purement gazières au profit de l'externalisation. La baisse de connaissance et de pratique gazière régulière a aussi un impact sur la sécurité des personnes et des biens.

Suite aux remontées terrain et remarques issues des débats d'aujourd'hui, les membres représentant du personnel au CSE-C exigent un REX EOAI 2017-mi 2020 pour INFO/CONSULTATION dans tous les CSE-E de GRDF au plus tard avant le 31/12/2020 et avant tous projets de réorganisation en région.

Les membres du CSE Central de GRDF estiment que le REX présenté ce jour en séance est très léger dans son contenu. Beaucoup d'éléments ne sont pas présents ou sont survolés.

Nous demandons que soient présents dans les REX en région à minima les items suivants :

- Données RH avec comparatif avant/après.
- Fournir un organigramme comparatif 2017/2020.
- Mesure de la mixité/polyvalence. Par exemple, il sera indispensable que les unités opérationnelles en région présentent aux membres des CSE-E le descriptif d'emploi du TG.
- Faire un REX spécifique Optic avec une analyse des tournées clientèle du fait de l'augmentation du nombre de km par jour et par semaine.
- Faire un bilan de formation spécifique mixité en AI et un bilan formation en APPI.
- Faire un point sur les promesses de ré-internalisation d'activités.
- Faire un point de l'organisation du travail et des moyens mis en œuvre.
- Evolution du nombre de ZEPIG vertes, oranges et rouges.
- Présentation des ASP par ZEPIG.
- Grément des bordées d'astreinte par ZEPIG.
- Evaluation précise de la charge de travail.
-

Demande de mise au vote en séance plénière de ce jour de cette résolution

Vote au CSE Central de GRDF :

Pour : 13 CGT

Contre : x

Abstention : 8 CFE-CGC

Ne prennent pas part au vote : 2 FO, 2 CFDT

À Paris,

Le 8 juillet 2020